

# CONVOCATION AUX TITRES PAR EQUIPES

## SAMEDI 20 JUIN 2026 à PIERRES

Complexe Sportif Hélène BOUCHER – 41 rue R. et J. Lefevre - 28 130 PIERRES

Chaque rencontre se joue sur 2 tables

Juges-arbitres – Jean-Yves GALLARD (06 14 37 03 33) et David RIBEIRO (06 03 93 37 99)

La fin de saison approche et avec elle, le moment tant attendu de décerner titres de Champions Départementaux par équipes !

Pour que cette grande journée de compétition se déroule dans les meilleures conditions, voici un rappel essentiel des règles réglementaires et des documents de référence.

L'ensemble des articles détaillés régissant ces phases finales figure dans le Ping Dirigeants, actuellement disponible sur le site internet du Comité28TT : <https://www.comite28tt.fr/index.php/ping-dirigeants>

### Vos guides de référence (Pages & Articles)

Pour chaque compétition, merci de vous référer strictement aux pages suivantes du Ping Dirigeants :

- Championnat du Vendredi : articles 7 et 8 (pages 8 et 9).
- Championnat d'Eure-et-Loir par équipes du samedi : articles 3 et 6 (pages 12 et 13).
- Championnat Jeunes : article 8 (page 19).
- Défi Mixte à trois : article 8 (page 36).

### Rappels Réglementaires Cruciaux

#### 1. Pour chaque rencontre : arrêt au score acquis.

#### 2. Règle du Brûlage : Vigilance absolue !

Nous vous rappelons que la Journée des Titres est considérée comme une journée supplémentaire de championnat. Par conséquent, les règles habituelles de brûlage restent pleinement valables. Veuillez à bien vérifier la composition de vos équipes en amont, en tant compte de la règle concernant les points classement : « Un remplaçant n'ayant pas joué dans l'équipe peut participer s'il n'est pas "brûlé" et s'il a un classement inférieur ou égal au joueur ayant le plus bas classement dans l'équipe ».

#### 3. Spécificité du Défi Mixte à Trois

Pour le Défi Mixte, l'ADN de la compétition doit être respecté jusqu'au bout. Les équipes qualifiées pour participer **doivent impérativement être mixtes le jour J.**

● **Cas concret :** Si la joueuse féminine présentée dans votre équipe est brûlée (en raison de ses participations antérieures), l'équipe n'est plus considérée comme mixte. Dans ce cas, l'équipe pourra éventuellement jouer, mais le titre départemental ne pourra en aucun cas lui être attribué.

#### 4. Obligation de participation pour valider les montées

Pour les compétitions soumises à une montée à l'intersaison, la participation à la Journée des Titres est obligatoire.

🚨 **Attention :** Toute équipe qualifiée qui déclarerait forfait ou ne se présenterait pas à cette journée perdra automatiquement le bénéfice de sa montée pour la saison suivante. Le titre se gagne à la table, et l'accession se valide par la présence !

Nous comptons sur le civisme et la rigueur de chaque club pour le respect de ces consignes. Que le meilleur gagne, et excellente journée des titres à toutes et à tous !

**Le club de l'ESMPTT organise une buvette/restauration durant toute la compétition. Les récompenses seront remises à l'issue de la compétition. Une photo des équipes finalistes sera faite, merci aux joueuses et joueurs de rester en tenue de leur club pour la photo. Un verre de l'amitié sera offert par le Comité.**

## 1) Championnat par équipes du vendredi :

**½ Finales DIVISION 2 - (score acquis)** Pointage 8h30 / Début de rencontre 9h

**1<sup>ère</sup> demi-finale - Rencontre A**  
AST Châteauneuf 4 contre FETT 2

**2<sup>ème</sup> demi-finale – Rencontre B**  
ESNVTT 2 contre ESNVTT 1

**½ Finales DIVISION 3 - (score acquis)** Pointage 8h30 / Début de rencontre 9h

**1<sup>ère</sup> demi-finale - Rencontre A**  
Barjouville SCL 5 contre Pays Courvillois TT 7

**2<sup>ème</sup> demi-finale – Rencontre B**  
US Yèvres 4 contre C'Chartres TT 9

### TITRES (score acquis)

**DIVISION 1 Pointage 12h30 – Début de la rencontre 13h**  
US Yèvres 1 contre Pays Courvillois TT 4

**DIVISION 2 Pointage 12h30 – Début de la rencontre 13h**  
*(en fonction de l'heure de fin des 1/2 finales, un quart d'heure de pause sera donné aux équipes qui jouent la finale)*

**Vainqueur de la rencontre A contre Vainqueur de la rencontre B**

### DIVISION 3

**Pointage 12h30 – Début de la rencontre 13h**  
*(en fonction de l'heure de fin des 1/2 finales, un quart d'heure de pause sera donné aux équipes qui jouent la finale)*

**Vainqueur de la rencontre A contre Vainqueur de la rencontre B**

## 2) Championnat d'Eure et Loir par équipes du samedi :

**Pointage 13h – Début des rencontres à 13h30**

**DIVISION 1 (score acquis) :** C'Chartres TT1 contre AL Epernon 1 (application de l'article 6.1 p 13)

**DIVISION 2 (score acquis) :** C'Chartres TT2 contre AL Epernon 2

**DIVISION 3 (score acquis) :** C'Chartres TT4 contre US Yèvres 1

### 3) Championnat par équipes jeunes :

**Pointage 13h30 – Début de la rencontre à 14h**

Equipe	Points rencontres cumulés sur les 4 journées	Classement final dans la poule
C'Chartres TT 1	38	1 <sup>er</sup>
C'Chartres TT 2	31	2 <sup>e</sup>
Pays Courvillois TT 1	28	3 <sup>e</sup>
Stade Loupéen TT 1	19	4 <sup>e</sup>
GM Voves 1	12	5 <sup>e</sup>

**TITRE (score acquis) :  
C'Chartres TT 1 contre  
C'Chartres TT 2**

### 4) Défi mixte à trois :

**Pointage 9h30 – Début de la rencontre à 10h**

**DIVISION 1 (score acquis) :** C'Chartres TT1 contre C'Chartres TT 2

**DIVISION 2 (score acquis) :** Gué de Longroi TT 1 contre C'Chartres TT 3

**DIVISION 3 (score acquis) :** Stade Loupéen TT 3 contre AL Epernon TT 1

**DIVISION 4 (score acquis) :** C'Chartres TT 4 contre Gué de Longroi TT 2